



Le 6 octobre 2022

Suivi de l'étiage 2022 du bassin du Lot

Soutien d'étiage du Lot domaniaal

Bulletin n°15

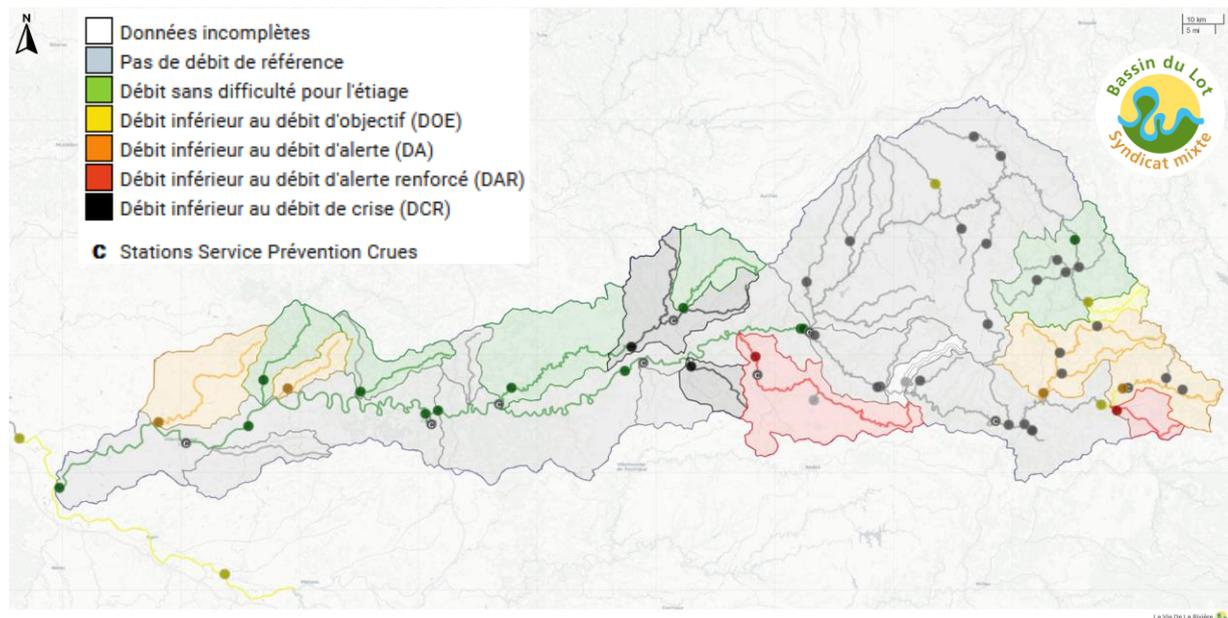
Météo du bassin

Deux épisodes pluvieux sont observés en fin de semaine dernière, le jeudi 29 septembre et le samedi 1^{er} octobre, en quantité modérée (jusqu'à 16 mm en 24h sur certains sous-bassins). Les températures sont actuellement douces, supérieures aux normales de saison. Cette tendance devrait se poursuivre : les maximales seront comprises entre 21 et 26 degrés ce week-end et les minimales entre 6 et 13 degrés selon les territoires. De rares averses sont annoncées dans la journée du samedi 8 octobre puis du lundi 10 et du mardi 11 octobre. Des précipitations plus conséquentes pourraient survenir en milieu de semaine prochaine, sans certitude.

Hydrologie du bassin

Les cours d'eau du bassin ont bien réagi aux précédentes pluies mais les niveaux d'écoulement baissent rapidement depuis. A ce jour, on compte 10 stations hydrométriques dont les débits-seuil (DOE/DOC) sont franchis contre 6 stations jeudi dernier. De nouveaux franchissements de seuils sont à prévoir dans les prochains jours. *A noter qu'en raison de travaux, la station du Célé à Figeac affiche des valeurs erronées (ne pas en tenir compte).*

Les débits du Lot réalimenté sont stables, supérieurs aux débits objectifs d'étiage ou complémentaires, mais ils sont faibles pour la période – de l'ordre de la quinquennale voire de la décennale sèche.



Cartographie du franchissement des débits-seuil du bassin du Lot au 6 octobre 2022

<http://laviedelariviere.bassindulot.fr>



Soutien d'étiage du Lot domaniaal

Consignes de soutien d'étiage et débits naturels reconstitués à Entraygues-sur-Truyère, droits d'eau conventionnels stockés et déstockés :

	Jeudi 29 sept.	Vendredi 30 sept.	Samedi 1 ^{er} oct.	Dimanche 2 oct.	Lundi 3 oct.	Mardi 4 oct.	Mercredi 5 oct.	Jeudi 6 oct.	Vendredi 7 oct.
Consignes* (m³/s) à Entraygues-aval	12	12	12	12	12	12	12	12	12
QNR** /s(m³/s) à Entraygues	33.9	26.5	19.8	28.1	22.6	17.3	14.8	↘	↘
Droits conventionnels cumulés*** (m³x1000)	33 000	33 000	33 000	33 000	33 000	33 000	33 000	33 000	33 000
Volume cumulé déstocké*** (m³x1000)	22 750	22 750	22 750	23 095	NC	NC	NC		
Débits moyens journaliers (QMJ en m³/s) mesurés sur l'axe Lot réalimenté									
Entraygues-aval (EDF)	13.2	14.0	13.8	13.1	17.2	15.0	14.8		
Entraygues [Roquepailhol]	13.3	14.9	13.6	13.2	17.1	15.2	15.1		
Faycelles	14.8	13.7	15.4	13.8	13.2	17.8	12.5		
Cahors [Lacombe]	15.5	14.4	14.1	14.6	13.9	15.7	14.9		
Coutet (EDF)	19.8	20.8	20.1	21.3	19.2	19.7	22.4		
Aiguillon-Ville****	17.7	17.8	17.7	17.5	17.6	17.4	17		

Sources : DREAL Occitanie / EDF

* Adressée par le SMBL à EDF (concessionnaire des centrales hydroélectriques Lot-Truyère)

**Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues-sur-Truyère (en l'absence de barrage et d'une réalimentation) – calcul du QNR effectué par le partenaire EDF

*** Depuis le 1^{er} juillet

**** Station d'Aiguillon influencée lorsque le débit de la Garonne à Tonneins est supérieur à 200 m³/s

Le plafond des 33 000 000 m³ de droits d'eau conventionnels cumulables a été atteint le 6 août.

La consigne de soutien d'étiage est maintenue à 12 m³/s ce jour jusqu'au lundi 10 octobre inclus. Les averses du mois de septembre ont permis une augmentation des débits naturels reconstitués à Entraygues-sur-Truyère et, par conséquent, de moindres déstockages de droits d'eau conventionnels. La fin de la campagne de réalimentation sera donc plus confortable que prévu initialement, car la consigne de 12 m³/s pourra être maintenue la majeure partie du mois d'octobre.

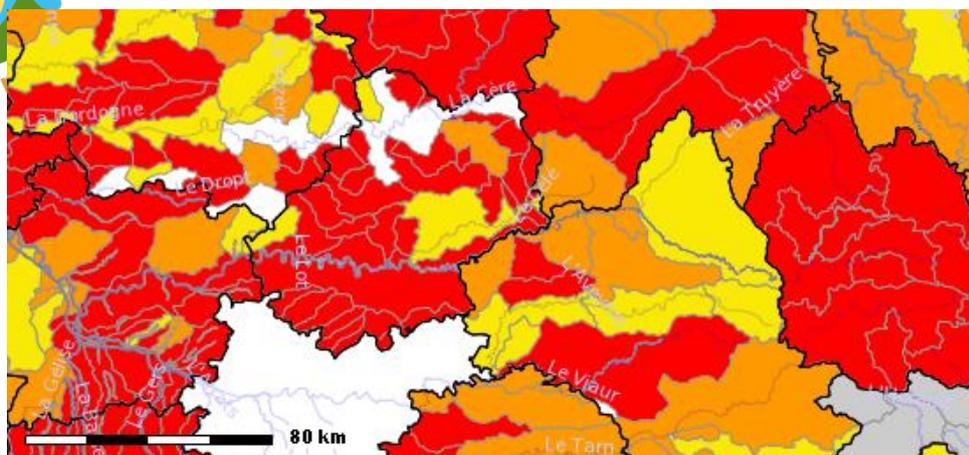
Cotes des retenues utiles au soutien d'étiage :

RETENUE	COTE Touristique Conventionné D'usage (en mNGF)	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 15 derniers jours (en m)
Grandval	726	6 octobre 2022	726.24	+0.24	-0.65
Sarrans	630	6 octobre 2022	629.56	-0.44	+0.59
Maury	583.5	6 octobre 2022	582.99	-0.51	+0.22
Castelnau	410.5	6 octobre 2022	405.83	-4.67	+1.01

Source : EDF



Arrêtés de restriction des prélèvements d'eau



Légende de la carte

- Cours d'eau
- Bassins Versants
- Départements

Restrictions spécifiques aux eaux superficielles :

- Vigilance
- Alerte
- Alerte renforcée
- Crise

Carte des arrêtés de restriction des prélèvements d'eau au 6 octobre 2022

Lien du site internet Propluvia : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

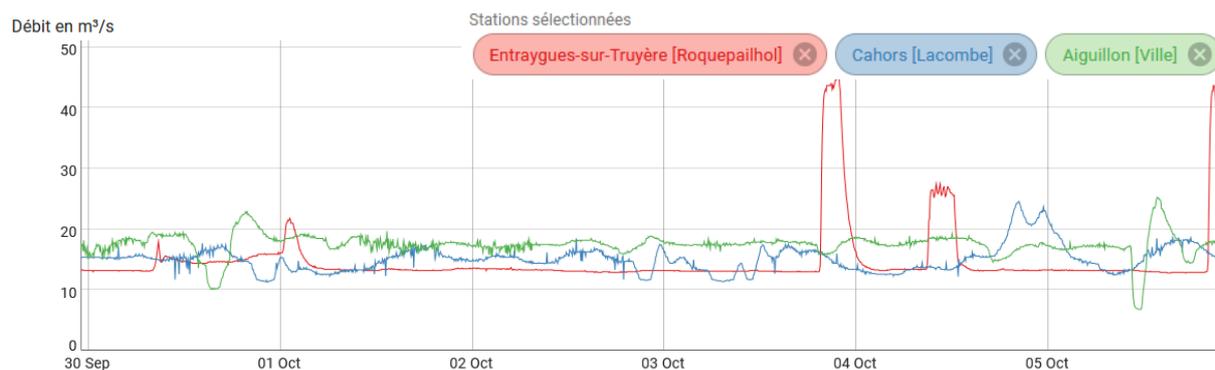
Etat d'avancement des cultures et besoins en eau

La campagne d'irrigation est achevée.

Par ailleurs, les valeurs de l'évapotranspiration potentielle (ETP) sont stables ou en légère hausse sur le territoire ces 7 derniers jours. On mesure par exemple 2 mm à Faycelles (46) le 28 septembre puis 3 mm le 5 octobre.

De plus, les bateliers du Lot enregistrent encore quelques réservations d'embarcations durant le mois d'octobre même si leur nombre diminue.

Variations de débit sur le Lot réalimenté



Graphique de comparaison des débits instantanés enregistrés sur le Lot à **Entraygues-sur-Truyère** (courbe en **rouge**), à **Cahors** (courbe en **bleu**) et à **Aiguillon** (courbe en **vert**) du 30 septembre au 5 octobre 2022

Quelques éclusées hydroélectriques de la branche Lot-Truyère, de faibles amplitudes, sont enregistrées à Entraygues ces trois derniers jours. Elles se propagent progressivement vers l'aval. Par ailleurs, de nouveaux franchissements de débits-seuil, au pas de temps horaire, sont notables aux stations de Cahors [Lacombe] et d'Aiguillon [Ville]. Ils sont néanmoins moins fréquents et marqués que les semaines passées.



Il est rappelé que, du 1^{er} juillet au 31 octobre, le fonctionnement par éclusées des centrales hydroélectriques est interdit sur la rivière Lot en aval d'Entraygues.

Prochain bulletin : jeudi 13 octobre 2022

Merci de tenir informé le syndicat mixte du bassin du Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain :

Océane KNEUR, chargée de mission gestion quantitative de l'eau
o.kneur@valleedulot.com et bulletin-info-hydro@valleedulot.com
05 65 53 53 18 ou 06 30 05 69 84

Précisions & glossaire :

▪ **La réalimentation du Lot domanial**

La campagne 2022 de soutien d'étiage du Lot domanial a débuté le vendredi 1^{er} juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre EDF et le Syndicat Mixte du bassin du Lot (anciennement Entente Lot), depuis 1989 (34^e campagne consécutive). Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m³/s depuis le 1^{er} janvier 2014 (sauf si les débits entrant dans les retenues sont inférieurs). La convention permet une réalimentation du 1^{er} juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si économies).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multiusage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et de favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Le SMBL envoie deux consignes par semaine (lundi et jeudi) à EDF. Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère). Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère et la confluence avec la Garonne.

▪ **Quelques définitions**

DOE (Débit d'Objectif d'Etiage) : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

DCR (Débit de Crise) : Débit seuil en dessous duquel sont mis en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.

▪ **Des liens utiles**

Les avis à la batellerie permanents et temporaires – Aveyron – Lot – Lot-et-Garonne :

<https://aveyron.fr/pages/tourisme/naviguer%20sur%20la%20rivi%C3%A8re%20lot>

<http://www.lot.gouv.fr/navigation-r2009.html>

<http://www.inforoute47.fr/#navigation>

Les bulletins de conseils irrigation des chambres d'agriculture :

<https://lot.chambre-agriculture.fr/agro-environnement/eau/bulletin-de-conseil-irrigation/#c283638>

<https://lot-et-garonne.chambre-agriculture.fr/produire/irrigation-lacs/les-messages-conseils-irrigation/>